|  |
| --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** |
| Circulaire administrative**CACE/711** | Le 3 février 2015 |
|  |
|  |
| **Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications et aux Associés de l'UIT-R participant aux travauxde la Commission d'études 5 des radiocommunications** |
|  |
|  |
| Objet: | **Commission d'études 5 des radiocommunications (Services de terre)****– Approbation de 3 nouvelles Recommandations UIT-R et de 4 Recommandations UIT-R révisées** |
|  |
|  |
|  |
|  |

Dans la Circulaire administrative CACE/699 datée du 27 novembre 2014, trois projets de nouvelle Recommandation UIT-R et quatre projets de Recommandation UIT-R révisée ont été soumis pour approbation, conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT‑R 1-6 (§ 10.4.5).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites au 27 janvier 2015.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur ont été attribués.

François Rancy
Directeur

**Annexe:** 1

**Distribution:**

– Administrations des États Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux
de la Commission d'études 5 des radiocommunications

– Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 5 des radiocommunications

– Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

– Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence

– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

– Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe

Titres des Recommandations UIT-R approuvées

Recommandation UIT-R M.2069 Doc. 5/BL/12

**Effets de la variabilité de la rotation d'antenne sur le couplage d'antenne
pour l'analyse des brouillages des radars**

Recommandation UIT-R M.2070 Doc. 5/BL/16

**Caractéristiques génériques des rayonnements non désirés des stations de base utilisant les interfaces radioélectriques de Terre des IMT évoluées**

Recommandation UIT-R M.2071 Doc. 5/BL/17

**Caractéristiques génériques des rayonnements non désirés des stations mobiles utilisant les interfaces radioélectriques de Terre des IMT évoluées**

Recommandation UIT-R M.2003-1 Doc. 5/BL/13

**Systèmes hertziens à plusieurs gigabits fonctionnant au voisinage de 60 GHz**

Recommandation UIT-R M.1638-1 Doc. 5/BL/14

**Caractéristiques et critères de protection applicables aux radars de radiolocalisation, de radionavigation aéronautique et de météorologie fonctionnant dans les bandes de fréquences comprises entre 5 250
et 5 850 MHz, à utiliser pour les études de partage**

Recommandation UIT-R M.1827-1 Doc. 5/BL/15

**Lignes directrices relatives aux prescriptions techniques et opérationnelles applicables aux stations du service mobile aéronautique (R) (SMA(R)) limité aux applications de surface dans les aéroports dans la bande 5 091-5 150 MHz**

Recommandation UIT-R M.1579-2 Doc. 5/BL/18

**Circulation mondiale des terminaux de Terre des IMT**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_